

# Les engagements du G8 de juin 2004 dans le domaine de la microfinance

BIM - 26 juillet 2004  
Marc ROESCH

*Comme tous les ans le forum Espacefinance fait une pose au mois d'août. Le prochain BIM sera début septembre. Bonnes vacances à ceux qui en prennent et bon travail à ceux qui continuent.*

*Le Bim d'aujourd'hui porte sur le plan de travail arrêté lors du dernier G8 le 8 juin dernier et qui concerne les engagements du G8 dans le domaine de la microfinance.*

*Le 6 juin dernier nous vous faisons part des initiatives prises par les Etats-Unis et la France dans le cadre de la préparation du G8 et notamment de leurs intentions en matière de microfinance (BIM du 6 juin 04).*

*A l'issu de ce sommet, quelles sont les résolutions qui ont été prises ?*

Les dirigeants du Groupe des huit pays les plus industrialisés (G8) ont approuvé le mercredi 9 juin 2004 un plan proposé par les Etats-Unis pour « utiliser les potentialités du secteur privé pour réduire la pauvreté ».

Selon un communiqué de la Maison Blanche, (version française disponible à <http://www.elysee.fr/magazine/actualite/sommaire.php?doc=/documents/discours/2004/0406G807.html>) dans le cadre de ce plan, « les pays du G8 mettront en place des mesures visant à :

- > faciliter les transferts d'argent des travailleurs migrants en direction de leur pays d'origine ;
- > favoriser l'accès à la microfinance partout dans le monde ;
- > aider les pays les plus pauvres à développer des marchés locaux d'épargne et de crédits ;
- > d'aider ces pays à adopter des réformes qui créent un environnement favorable aux entrepreneurs et investisseurs locaux.

Le communiqué souligne que les transferts de fonds des émigrants vers leur pays d'origine représentent environ 100 milliards de dollar par an, et jouent un rôle important dans le financement du développement des pays receveurs. Il conviendrait de favoriser ces transferts en faisant baisser les coûts de transaction.

Les membres du G8 s'engagent à travailler avec la Banque mondiale et le FMI pour que soient engagées des réformes permettant d'améliorer le climat des affaires et des investissements dans les PVD, notamment en facilitant la création d'entreprise et en prenant des mesures pour amener le secteur informel à « entrer » dans le secteur formel.

S'en suit un plan d'action en plusieurs points :

- > Les pays du G8 vont financer et mobiliser leur expertise pour mettre en place des programmes bilatéraux ou multilatéraux visant à promouvoir le secteur privé (celui qui réduit la pauvreté), ou à accompagner les initiatives des pays en développement dans ce domaine. Les membres du G8 vont aider les Banques de développement multilatérales (ADB, BM, BAD...) à inscrire dans leurs projets des volets visant à faciliter le développement des petites et moyennes entreprises. Ils vont les inciter à ce que ces banques mettent en place une assistance technique chargée de promouvoir les PME avec des objectifs de résultats à trois ans, clairs et chiffrés.
- > Un premier plan d'action devra être présenté en septembre. Le document de la Maison Blanche donne l'exemple de la BERD qui a mis en place dans les Balkans un programme combinant assistance technique et capital et qui a permis de faire 500 000 prêts à des PME en 10 ans. Le document liste une dizaine d'autres engagements visant notamment à mener des études et des actions visant à modifier les réglementations nationales en matière d'investissement et de création d'entreprises. Le G8 va financer fin 2004 une conférence qui mettra l'accent sur les « best practice » en promotion du secteur privé générateur de développement ;
- > Les transferts de fonds des émigrants peuvent apporter des fonds à investir dans l'éducation, le logement ou la création et le développement de petits « business ». Actuellement, le coût des transferts de ces fonds représente environ 10 à 15 % des 100 milliards de dollar. En orientant ces fonds vers le secteur formel, on peut réduire ces coûts et on évite que ces fonds n'aillent vers des activités illicites (sic !). Le plan d'action liste 6 propositions pour atteindre ces objectifs, propositions qui tournent autour de la mise en concurrence des organismes qui assurent ces transferts, d'un allègement ou une non discrimination des procédures de transfert, la mise en place ou l'encouragement de marchés financiers locaux qui pourraient amener ces fonds au plus près des bénéficiaires et pourraient les conseiller dans leurs investissements ou leur proposer des produits financiers. Les Institutions de Microfinance pourraient être mises à contribution ;
- > Le développement de la microfinance : les membres du G8 vont s'associer au CGAP pour promouvoir les « best practice » sur la base de ce que propose le CGAP. Ils vont développer un « code de bonne conduite » en matière de microfinance sur la base des points clés identifiés par le CGAP, favoriser l'accès des IMF aux marchés des capitaux nationaux et internationaux, aider les pays en voie de développement à mettre en place une réglementation nationale permettant de pérenniser les IMF, promouvoir et favoriser les IMF « innovantes » qui prêtent aux PME. Le G8 s'engage aussi à mettre en place quelques projets pilotes qui accroîtraient le nombre des IMF, leur importance, leur échelle leur efficacité. (voir texte intégral de la partie microfinance à la fin de ce BIM)

Lors de la phase de préparation du G8, la presse arabe avait réagi assez vigoureusement au projet du Grand Moyen Orient que les Etats-Unis voulaient présenter au G8. Il semble que la position retenue a été d'élargir à l'ensemble des pays émergents et ceux en voie de développement un certain nombre de dispositions prévues pour le Grand Moyen Orient. La presse arabe est donc relativement silencieuse. Il est un fait que les informations sur les dispositions qui vont être effectivement mise en œuvre sont assez maigres.

Le journal L'économiste de Rabat donne quelques précisions : (<http://www.1stmediterranean.com/actufr/archives/resultat.php?id=520>)

Microfinance : Sortir de la pauvreté 2 millions d'entrepreneurs en 5 ans. Alphabétiser 20 millions de personnes d'ici 2015.

Le plan d'appui des réformes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a été adopté le 9 juin 2004 à Sea Island par les chefs d'Etats lors du sommet du G8. L'avancée « majeure » que retiendront plusieurs observateurs est que ce plan ne sera pas imposé comme l'ont craint plusieurs voix arabes.

Il aurait été élaboré « après avoir consulté les dirigeants et les peuples de la région et dialogué avec eux » pour reprendre la version française (préparée par l'Elysée) du texte de la déclaration du G8 sur l'appui aux réformes dans la région. Cette affirmation est pour le moins surprenante lorsque l'on sait que, dans certains pays arabes, pour ne pas dire la plupart, la consultation des peuples n'est pas systématique. Les Irakiens, par exemple, ont-ils eu vent de ce projet de réformes ? Et les Palestiniens ? Les pays arabes devront vraisemblablement passer outre cette suspicieuse affirmation. Cette feuille de route demeure un outil qui peut profiter aux pays comme le Maroc : microfinance, outils de développement d'entreprises, alphabétisation, « réseau régional de fonds »... Un panel de développement économique et social intéressant, mais encore approximatif. Reste à savoir sur le terrain ce qu'il en sera exactement.

L'initiative de microfinance est plus palpable. Le plan ambitionne de lancer une initiative pour développer un secteur « solide de microfinance dans la région » et augmenter les possibilités de financement pour les petits entrepreneurs, en particulier les femmes. Les pays s'engagent à aider deux millions d'entrepreneurs potentiels à sortir de la pauvreté grâce à des prêts sur une période de 5 ans. Une proportion très moyenne comparée aux quelques 350 millions de personnes que compte la région. A noter que le Maroc a, à lui tout seul, plus de cinq millions de pauvres absolus. Il est d'ailleurs le plus mauvais de la région en matière de lutte contre la pauvreté.

L'association maroco-américaine de microcrédit Al Amana est pressentie pour jouer un rôle clé dans cette initiative. Concrètement, un groupe consultatif de microfinance, géré par le groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP) de la Banque Mondiale, devra coordonner les actions au niveau de la région. Vu les nombreux soucis réglementaires que connaît le secteur de la microfinance dans plusieurs pays, le plan prévoit également la création d'un centre de formation aux bonnes pratiques, qui se concentrera sur l'amélioration du cadre politique et réglementaire. La Jordanie a proposé d'accueillir ce centre et le Yémen de lancer son premier programme-pilote de microfinance. »

Il est probablement encore trop tôt pour connaître l'impact que ce sommet aura sur le secteur de la microfinance. Il faudra probablement attendre la rentrée pour voir apparaître les premiers signes."

Coté français il y a peut-être déjà un premier mouvement du côté du ministère des Affaires étrangères français ? L'appel à manifestation d'intérêt qui vient d'être lancé le 13 juillet 2004 (diffusé sur le forum Espacefinance le 15 juillet) est peut-être lié aux engagements qu'a pris la France au G8...

Une affaire à suivre...

## **Extrait de la traduction française du plan d'action du G8 : Développer l'accès à la micro-finance pour les entrepreneurs**

Les entrepreneurs, aussi petits soient-ils, ont besoin d'accéder aux capitaux. Les programmes de micro-finance fournissent depuis des années de petites quantités de capital à des entrepreneurs, et en particulier aux femmes. Un système de micro-finance durable peut constituer un facteur déterminant pour la création de structures saines de marché financier dans les pays les plus pauvres du monde. C'est souvent la première étape de la création d'une PME, l'amorce de ce qui devrait être un accès continu au crédit pour soutenir la maturation des entreprises dans les pays en développement. En anticipant sur l'année 2005, que l'ONU a qualifiée d'« Année internationale du micro-crédit », les pays du G8 travailleront avec le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP) basé à la Banque mondiale pour lancer une initiative mondiale de micro-finance faisant appel aux mécanismes de marché. Pour évaluer le statut et l'efficacité des programmes actuels de micro-finance, les pays du G8 travailleront avec le CGAP pour promouvoir les bonnes pratiques de micro-finance dans les pays en développement. Nous approuvons les « grands principes sur la micro-finance » définis par le CGAP et ses membres et nous travaillerons avec lui pour mettre en œuvre ces idées essentielles, en coopération avec les donateurs et les praticiens de la micro-finance. Les pays du G8 lanceront également des projets pilotes pour augmenter le nombre, le volume et l'efficacité des institutions de micro-finance dans certains pays. Ces projets pilotes auront pour objectif :

- > **26.** de mettre l'accent sur les bonnes pratiques afin de développer et de rationaliser la micro-finance soutenable ;
- > **27.** d'élaborer un code de conduite des institutions de micro-finance sur la base des efforts déployés par le CGAP pour identifier les grands principes essentiels en matière de micro-finance ;
- > **28.** de réduire les obstacles qui empêchent les institutions de micro-finance se développant d'accéder aux marchés de capitaux nationaux et internationaux ;
- > **29.** d'encourager en tant que de besoin la création et le développement de fonds d'investissement autofinancés dans la micro-finance ;
- > **30.** d'aider les pays en développement à améliorer leur cadre juridique et institutionnel pour la micro-finance afin de la rendre plus soutenable et plus largement disponible ;
- > **31.** de permettre aux micro-entreprises en développement de continuer à accéder aux capitaux en réduisant les obstacles aux prêts bancaires, en favorisant des liens innovants entre banques et institutions de micro-finance et en supprimant les facteurs qui empêchent ces entreprises d'entrer dans un cadre formel.

France : Pour soutenir les stratégies individuelles des immigrants originaires du Maroc, du Mali, du Sénégal et des Comores désireux d'investir dans leur pays d'origine, la France mène une politique de co-développement avec deux objectifs, à savoir réduire le coût des transferts et inciter les partenaires bancaires à allouer des prêts pour des investissements productifs au niveau local. Les projets sont également co-financés, avec des associations d'immigrés vivant en France, dans leurs villages et leurs régions d'origine. Enfin, une aide sous forme de soutien financier et de formation peut être accordée aux Maliens et aux Sénégalais désireux de rentrer chez eux pour mener à bien un projet productif.